



**Benoît Teste**  
**Secrétaire Général**  
BT/NO/19.20/069

**Monsieur le Premier Ministre**  
**Edouard Philippe**  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 Paris

Paris le, 24 avril 2020

**Pj. : préconisations de la FSU**

Monsieur le Premier ministre,

L'ouverture des lieux scolaires et la reprise de la classe ne sont pas des décisions sans risques et ce pour toute la société. Elles ne peuvent se concevoir qu'aux conditions de garanties optimales de sécurité sanitaire en situation de travail qui sont loin d'être maîtrisées aujourd'hui. Assurer la sécurité au travail, de surcroît dans un espace accueillant du public, nécessite une évaluation précise, spécifique et professionnelle des risques et doit déboucher sur des moyens renforcés en complément des instructions sanitaires générales.

Alors qu'avait été convenu de prendre le temps de la concertation, notamment dans le cadre du CHSCT, le ministre annonce déjà, devant la représentation nationale, une organisation dont les personnels et leurs organisations syndicales sont convaincus qu'elle est précipitée. Ils savent qu'elle n'est pas opérationnelle et qu'elle fait prendre des risques inutiles et inconsidérés aux agent-es, aux élèves et à leurs parents. Ils ne partagent pas davantage les choix faits dans le cadre de la progressivité annoncée, ni celui des différents « temps » scolaires et de leur articulation. Ils s'inquiètent des conséquences psychosociales sur les personnels de la communauté scolaire qui pourraient résulter de demandes impossibles ou dangereuses à mettre en œuvre.

La situation est complexe et nécessite une élaboration concertée, prenant en compte les recommandations scientifiques de l'autorité médicale mais aussi l'expertise des personnels et de spécialistes de l'analyse des risques professionnels.

La FSU exprime avec gravité son inquiétude de voir perdurer des initiatives du ministre qui sont sources de confusion et d'inquiétude. Initiatives qui ne sont pas fondées sur les expertises nécessaires et fiables pour garantir la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles. Au-delà de l'école, il en va bien d'une question de santé publique qui concerne l'ensemble de la population.

Nous vous joignons en pièce jointe les préconisations que nous avons adressées à Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

**Benoît Teste**  
**Secrétaire Général de la FSU**